



Agence Japonaise de Coopération  
Internationale

## Centre de Yokohama Guide de séjour



2-3-1, Shinko, Naka-ku, Yokohama-shi, 231-0001

TEL: 045-663-3251 (Standard)  
3252 (Division administrative)  
3253 (Division de la promotion de partenariats)  
3221 (Division du programme de formation)

FAX: 045-663-3265

URL: <https://www.jica.go.jp/yokohama/>

Avril 2025  
**Français**



## **Bienvenue au Centre de Yokohama**

Nous sommes très heureux de vous accueillir au Centre de Yokohama, vous qui êtes venu de bien loin et avez traversé les mers pour arriver au Japon. Le personnel de notre Centre de Yokohama fera de son mieux pour vous aider afin que vous puissiez tous vous concentrer à entreprendre votre formation, mais aussi pour faire en sorte que vous profitiez de la vie au Japon en toute tranquillité.

Au centre de Yokohama, il n'y a pas d'installations luxueuses comme celles que l'on trouve dans les grands hôtels, cependant, les nombreux membres de notre personnel y travaillent en mettant chaque jour tout leur cœur dans la création de programmes de formation et d'échanges culturels, la préparation des repas, et même le nettoyage.

Vous vous sentirez certes parfois très occupé(e) par votre programme, mais nous serions ravis si vous pourriez aussi vous faire beaucoup de souvenirs au Japon en échangeant avec les Japonais ainsi qu'avec tous les autres participants venant de nombreux pays pour participer à cette programme.

## **TABLE DES MATIERES**

1. Plan d'étage .....	1
2. S.V.P .....	5
3. Informations sur les installations et les services du Centre ...	6
3.1 À tous les participants qui viennent d'arriver au Centre .....	6
Chambres .....	6
Heures d'ouverture .....	8
Réception (Emprunt, courrier, photocopieuse) .....	8
Téléphone / FAX.....	9
Repas .....	10
Santé .....	11
Buanderie, eau chaude, glaçons .....	11
Tri des déchets .....	12
Ordinateurs.....	12
Tabagisme.....	12
3.2 À tous les participants durant leur séjour .....	13
Distributeur de billets .....	13
Change de devises.....	13
Transports .....	13
Activités physiques .....	14
Salle de détente.....	14
Journaux / Magazines.....	14
Nuits à l'extérieur, sorties, visites, etc.....	15
Concernant les autres installations du Centre .....	16
3.3 À tous les participants quittant le Centre.....	17
4. Concernant le harcèlement sexuel.....	18
5. Politique environnementale de la JICA .....	20
6. Guide tri des déchets .....	21
7. Carte des environs .....	22

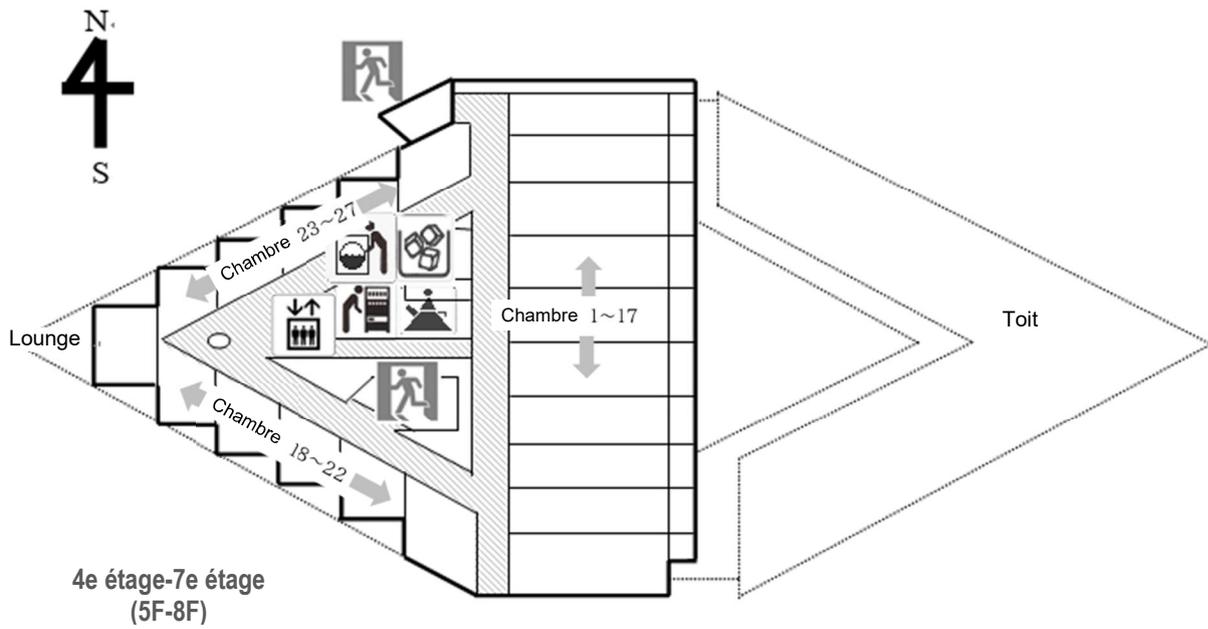


# 1. Plan d'étage

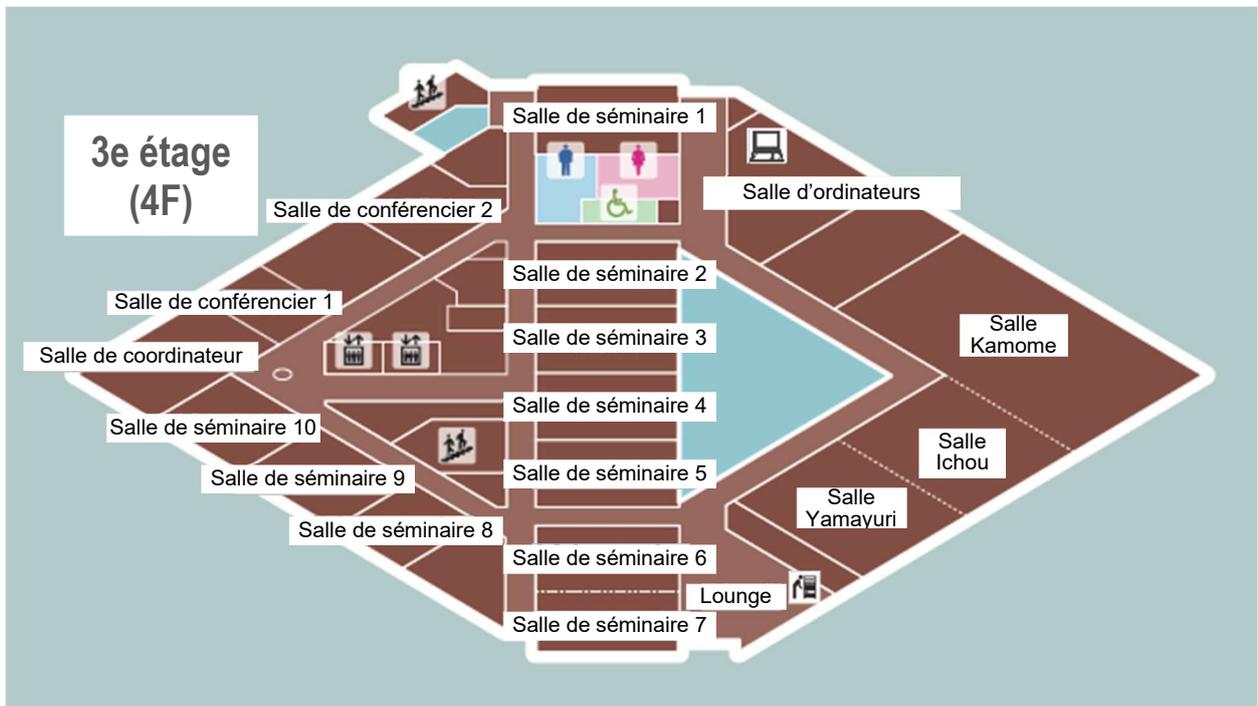


			
Sortie de secours	Réfectoire	Distributeur automatique	Distributeur de billets
			
Toilettes	Ordinateurs	Ascenseur	Zone fumeurs

2ème étage (3F)	▪ Réfectoire <b>**Port Terrace Café**</b>
	▪ Salle de détente
	▪ Salle japonaise « Sakura »
	▪ Salle de consultation médicale
	▪ Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées) dans la salle de détente Salle de sport
	▪ Salon du livre BOOK-PORT
	▪ Salle de fitness
	▪ Zone fumeurs à l'extérieur du bâtiment
1er étage (2F)	▪ Bibliothèque
	▪ Bureau de l'Association des Nikkei et Japonais à l'étranger
	▪ Musée de la migration japonaise outre-mer
	▪ Salle de lecture (Musée de la migration outre-mer japonais)
	▪ Galerie
	▪ Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)
RDC (1F)	▪ Réception
	▪ Bureau JICA, salle de conférence 1- 4
	▪ Photocopieuse
	▪ Distributeur de billets
	▪ Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)
	▪ Machine de change (yens japonais)
	▪ Salle d'allaitement
	▪ Gymnase (1 <sup>er</sup> sous-sol)
	▪ Salle de prière musulmane



Sortie de secours	Machine à glaçons	Distributeur automatique	Ascenseur
Toilettes	Machine à laver	Ordinateurs	Bouilloire



7ème étage (8F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambres</li> <li>• Buanderie (réservée aux femmes)</li> <li>• Distributeur d'eau chaude, machine à glaçons</li> <li>• Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)</li> <li>• Lounge</li> </ul>
6ème étage (7F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambres</li> <li>• Buanderie</li> <li>• Distributeur d'eau chaude, machine à glaçons</li> <li>• Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)</li> <li>• Lounge</li> </ul>
5ème étage (6F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambres</li> <li>• Buanderie</li> <li>• Distributeur d'eau chaude, machine à glaçons</li> <li>• Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)</li> <li>• Lounge</li> </ul>
4ème étage (5F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambres</li> <li>• Buanderie</li> <li>• Distributeur d'eau chaude, machine à glaçons</li> <li>• Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)</li> <li>• Lounge</li> </ul>
3ème étage (4F)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle Kamome, Icho, Yamayuri</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle d'ordinateurs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de coordinateurs</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de conférencier 1 et 2</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeurs automatiques (boissons non-alcoolisées)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lounge</li> </ul>

## 2. S.V.P. (à lire attentivement)

Veillez respecter les lois japonaises et les règles du Centre de Yokohama.



- La possession d'armes ou de drogues est punie par la loi.
- Les actes pouvant causer des nuisances aux autres sont interdits.
- Les activités politiques, commerciales ou religieuses sont interdites.
- En dehors de votre chambre, veuillez toujours porter le badge avec votre nom.

Veillez vérifier les sorties de secours / voies d'évacuations lors de votre arrivée au Centre.



- **En cas de situation d'urgence...**
- ✓ **Veillez suivre les instructions du personnel et agir avec calme.**
- ✓ **Sans faire usage des ascenseurs, veuillez utiliser les escaliers.**
- Lors d'un incendie...
- ✓ Veuillez crier « FIRE », et informer ceux autour de vous du danger.
- ✓ Veuillez contacter la réception (composez le 9).
- ✓ Si vous voyez de la fumée, veuillez couvrir votre bouche et votre nez avec un linge et baissez-vous.
- Lors d'un tremblement de terre...
- ✓ Veuillez-vous protéger en vous mettant sous une table, ou encore en plaçant un oreiller sur votre tête.
- ✓ Si une alerte au séisme a été lancée par l'Agence japonaise de météorologie, cette alerte peut parfois être diffusée dans tout le Centre.

Tabac et alcool



- Il est interdit de fumer dans tout le bâtiment, sauf pour la zone fumeurs qui se trouve à l'extérieur du bâtiment, au 2ème étage (3F). Il est également interdit de fumer dans les chambres. (Les détecteurs de fumée s'activeront.)
- Lorsque vous videz les cendriers portables ou tout autre récipient contenant des cendres, **ne les jetez jamais dans la poubelle de la pièce. Cela pourrait provoquer un incendie. Si vous avez besoin de plus amples informations sur la manière de vous en débarrasser, veuillez contacter le personnel du centre.**
- Veuillez boire vos boissons alcoolisées dans les chambres, au réfectoire ou dans l'espace de détente.

Utilisation du feu interdite



- **N'utilisez aucun radiateur, grille-pain, fer à repasser ou autres dans les chambres.**
- **N'utilisez pas de feu à l'intérieur du Centre.**

Protéger vos objets de valeur



- Veuillez garder vos objets de valeur à l'intérieur du coffre installé dans votre chambre.  
Pour les instructions, veuillez consulter le manuel du coffre dans votre chambre.
- Veuillez verrouiller lorsque vous sortez et laissez la clé de votre chambre à la réception.
- Veuillez avoir vos discussions dans l'espace de détente ou encore dans le lounge sans laisser d'autres personnes rentrer dans votre chambre.
- Le Centre de Yokohama n'aura **aucune** responsabilité vis-à-vis des objets ou des montants d'argent etc. ayant été perdus.

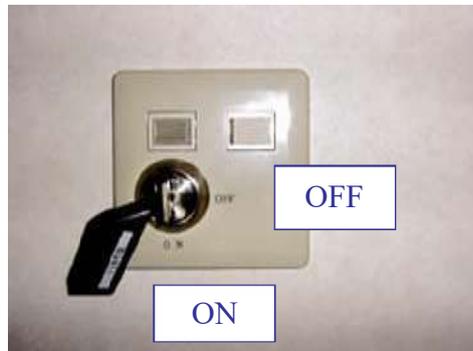
### 3. Informations sur les installations et les services du centre

#### == 3.1 À tous les participants qui viennent d'arriver au centre ==

## Chambres

### Clé

- La fermeture de la porte n'est pas automatique. Veuillez fermer la porte à clé lorsque vous sortez de la chambre.
- Pour activer le courant de votre chambre, veuillez entrer la clé dans la serrure murale se trouvant à côté de l'entrée, puis tournez la clé vers "ON". **(Le voyant orange situé juste au-dessus s'allume.)**
- Lorsque vous sortez, veuillez tourner la clé vers "OFF" et retirer la clé.
- **Lorsque vous sortez du centre, veuillez laisser votre clé à la réception.**



### Toilettes



- Veuillez jeter le papier fourni **utilisé** dans la cuvette des toilettes.
- Veuillez jeter dans la poubelle les papiers autres que celui vous étant fourni.

### Climatiseur



- Il est possible de régler la température dans la chambre.  
De juin à septembre : 28°C De décembre à mars : 20°C
- Veuillez étendre l'air conditionné lorsque vous sortez.
- Merci de contribuer aux économies d'énergie.

### Bain et douche



- L'eau chaude est disponible 24h/24.
- Veuillez l'utiliser après avoir fermé la porte de la salle de bain.
- Lorsque vous utilisez les douches, veuillez fermer le rideau de douche.
- **Seul le 7ème étage (8F) dispose d'une installation différente. Veuillez donc lire les instructions sur le côté de la douche avant de l'utiliser.**

## Entretien de la chambre.....

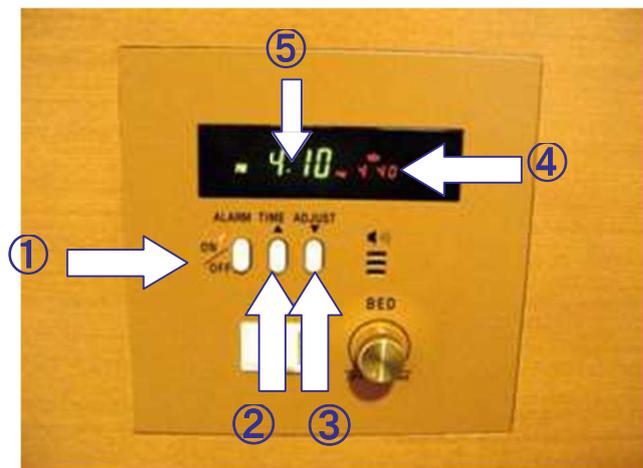


- Nettoyage deux fois par semaine de 10:00 à 15:00 (sauf samedi, dimanche, jours fériés, et période du nouvel an).  
\*Veuillez-vous référer au calendrier de nettoyage.
- Changement des draps une fois par semaine.
- Les tapis de bain seront changés si nécessaire.
- Ne mettez pas de nourriture telle quelle dans les tiroirs.
- Ne mettez pas de thé ou de jus dans le distributeur d'eau chaude qui vous est fourni.

## Réveil.....

- Le réglage se fait tel que décrit ci-dessous.
  1. Appuyez sur le bouton ① indiqué sur la photo pour mettre le réveil en OFF (la lampe rouge s'éteint).
  2. Appuyez sur les boutons ② et ③ indiqués sur la photo afin de régler l'heure de la sonnerie indiquée en ④ sur la photo.
  3. Appuyez sur le bouton ① pour mettre le réveil en ON (la lampe rouge s'allume).
  4. Pour arrêter la sonnerie, appuyez sur le bouton ①.

\* Si l'heure de la montre (indiquée en ⑤ sur la photo) n'est pas correcte, veuillez téléphoner à la réception (composez le 9).



## Réfrigérateur.....



- Veuillez vider le réfrigérateur lors de votre départ.
- Les aliments laissés dans le réfrigérateur seront jetés après votre départ.

## Heures d'ouverture

Pour les personnes logeant au centre,  
les heures d'ouverture sont de 7:00 à 21:00.

Heure de fermeture des portes « 21 :00 » .....

- En cas de retard pour l'heure de fermeture, veuillez contacter la réception à l'avance.  
\* TEL: 045-663- 3251
- Au-delà de l'heure de fermeture, veuillez rentrer par la porte de service au plus tard à 23 h 00.

## Réception (Emprunt, courrier, photocopieuse) RDC (1F)

### Heures d'accueil



- De 7:00 à 23:00
- Numéro pour contacter la réception : ligne intérieure « 9 ».
- Un gardien est présent pendant la nuit. (En cas d'urgence, veuillez contacter le gardien.)

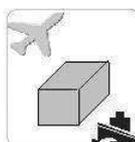
### Articles en vente

- Vous pouvez acheter les articles suivants à la réception.  
Cartons, ruban adhésif, lot de 4 piles AA, lot de 4 piles AAA, détergent (1 sachet), crème de soins corporels

### Articles à emprunter

- Chariot à bagages, fer à repasser, thermomètres, papeterie

### Courriers / Colis



Centre de Yokohama ⇔ Adresse au Japon*	
Courriers / colis arrivés	Vous serez informé(e) lorsqu'un courrier / colis vous étant destiné est arrivé.  * Il est également possible de recevoir des colis et du courrier international.
Colis à envoyer	Pour les colis, des cartons sont en vente à la réception. Veuillez remplir le bordereau d'expédition à la réception.

## Photocopieuse



- Fonctionne avec des pièces.
- Peut être utilisée gratuitement uniquement lorsque c'est pour sa programme.
- Pour imprimer à partir d'une clé USB ou autre, veuillez utiliser la salle d'ordinateurs du 3ème étage (4F).

## Téléphone / FAX

Téléphone .....Chambres



### Appeler

Depuis les  
chambres

Lignes intérieures : 9 pour la réception et 3352 pour la salle de consultation médicale.  
Pour appeler d'autres chambres, ajouter « 2 » devant le numéro de la chambre.

### Recevoir

Les appels provenant de l'extérieur sont tous transmis aux chambres en passant par la réception.

S'il n'y a pas de réponse de la chambre, vous serez contacté(e) par un message.  
Heures de disponibilité : de 7:00 à 23:00 (appels d'urgence disponibles 24h/24.)  
Les appels fait depuis l'intérieur du Centre sont directement transmis aux chambres.

En cas de problème causé par des canulars et autres appels importuns, veuillez en parler à la réception.

FAX ..... RDC (1F)



### Recevoir

< Numéro de FAX >

Depuis le Japon : 045-663-3265

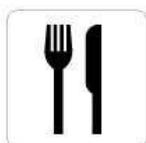
Depuis l'étranger : 81-45-663-3265

Il est possible seulement de recevoir des fax à la réception.

## Repas

Réfectoire ..... 2ème étage (3F)

Port Terrace Cafe



#### Heures d'ouverture

Petit-déjeuner : de 7:00 à 9:00 du lundi au vendredi,  
de 7:30 à 10:00 les samedis, dimanches et jours fériés.

Déjeuner : de 11:30 à 14:00  
(dernières commandes prises à 13:30)

Thé / café : de 14:00 à 17:00  
(uniquement les samedis, dimanches et jours fériés.)

Dîner : de 17:30 à 21:00  
(dernières commandes prises à 20:30)

- Prenez les plats par vous-même, et veuillez les rapporter à l'endroit prévu à cet effet après le repas.
- Si vous désirez un autre menu car vous vous sentez mal, veuillez contacter la réception.
- Veuillez-vous abstenir d'apporter votre propre nourriture / boisson, et d'emmener avec vous ce qui vous sera donné au réfectoire.
- Nous vous demandons votre coopération pour respecter les règles, car le réfectoire est ouvert au public.
- Si vous devez partir ou rentrer en dehors des heures d'ouverture, il est possible d'avoir son petit-déjeuner / dîner à emporter. Veuillez alors prévenir la réception au moins un jour à l'avance.  
Petit-déjeuner à emporter : jusqu'à 10:00 le jour précédent  
Dîner à emporter : jusqu'à 20:30 le jour précédent

Distributeurs automatiques ..... Du RDC au 7ème étage (1F-8F)



- Boissons non-alcoolisées : RDC, 1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème étages (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8F)

## Santé

### Salle de consultation médicale (ligne intérieure : 3352) ···· 2ème étage (3F)



- Heures de disponibilité : du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 45, sauf les jours où le médecin est présent, où le centre ouvre de 11 h 30 à 19 h 45.
- Un médecin de la JICA reçoit les participants une fois par mois. Les horaires sont affichés sur la porte de la salle de consultation ainsi que sur le tableau d'affichage des informations sanitaires (principalement le deuxième ou le troisième jeudi du mois, de 18 h 30 à 19 h 30).
- En dehors des heures de disponibilité, ce sera la réception qui prendra en charge les demandes de soins.
- Il est possible d'emprunter des thermomètres et des moniteurs de SpO2. Il est également possible d'utiliser des tensiomètres, des balances, des mesureurs de graisse corporelle et des lits. Les médicaments ne sont pas fournis.

## Buanderie, eau chaude, glaçons

### Buanderie ······ Du 4ème au 7ème étage (5F-8F)



- Heures de disponibilité : de 7:00 à minuit (gratuit)
- Lessive en vente à la réception du RDC.
- Une buanderie se trouve à chaque étage du 4ème (5F) au 7ème étage (8F).  
(En haut : sèche-linge, en bas : machine à laver)
- **Celle du 7ème étage (8F) est réservée aux femmes.**
- Des fers à repasser sont disponibles à la réception. Afin de prévenir les risques d'incendies, utilisez-les uniquement dans la buanderie.
- Veuillez ne pas étendre votre linge sur le balcon des chambres.

### Distributeurs d'eau chaude ······ Du 4ème au 7ème étage (5F-8F)



- Heures de disponibilité : de 7:30 à minuit
- Veuillez à ne pas vous brûler car l'eau est bouillante.

### Machines à glaçons ······ Du 4ème au 7ème étage (5F-8F)



- Peuvent être utilisées du 4ème (5F) au 7ème étage (8F).
- Veuillez ne mettre aucun objet dans les machines à glaçons.

## Tri des déchets

Tri des déchets .....Chambres et pièces des distributeurs d'eau chaude



- Veuillez trier vos déchets de manière appropriée conformément au guide à la page 21.

## Ordinateurs

Ordinateurs ..... 3ème étage (4F)



### Accéder à Internet avec son propre ordinateur

- Il est possible d'accéder à Internet depuis votre chambre en utilisant votre propre ordinateur.
- Veuillez-vous connecter à l'aide des câbles LAN fournis dans la chambre ou par Wi-Fi.
- Une adresse IP vous sera assignée automatiquement (DHCP).
- Le mot de passe du Wi-Fi est écrit sur le routeur dans la chambre.

Salle	OS	Heures de disponibilité
Salle d'ordinateurs du 2ème étage (3F)	Japonais / Anglais	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche : 24h/24. Samedi et mercredi : de 7:00 à 23:00.

## Tabagisme

Espace fumeur .....2ème étage (3F)



- L'espace fumeurs se trouve à l'extérieur, près de la porte, du côté nord.
- Il est interdit de fumer dans des lieux autres que la zone fumeurs. **(Il est également interdit de fumer dans les chambres.) Nous vous prions de ne jamais jeter vos mégots de cigarettes dans les poubelles du Centre de Yokohama.**
- De plus, il est interdit de fumer autour du Centre de Yokohama en vertu d'une ordonnance interdisant de fumer dans la rue.

## 3.2 À tous les participants durant leur séjour

### Distributeur de billets

SEVEN BANK



..... RDC (1F)

- Il se trouve dans le lobby du RDC.
- Heures de disponibilité : 24 heures
- Des commissions seront prélevées pour le service.

### Change de devises



< Yens japonais > RDC (1F)

- Il est possible de faire du change pour des billets\* de 10000, 5000, 2000 et 1000 yens.

\* Les nouveaux billets émis en 2024 ne sont pas acceptés.

< Devises étrangères >

- Des services de change de devises étrangères sont disponibles dans les banques et les bureaux de change situés à proximité.

Veillez-vous renseigner auprès de la réception.

### Transports

Transports ..... RDC (1F)



- Vous pouvez vous procurer une carte des environs du Centre de Yokohama à la réception (ligne intérieure : 9).

Taxi ..... RDC (1F)



Peuvent être appelés à la réception.

Voiture, moto et vélo .....



- Toute conduite est interdite.

## Activités physiques

Installations et équipements sportifs.....

1er sous-sol et 2ème étage (B1F et 3F)

	Localisation
Gymnase	1er sous-sol (B1F)
Salle de sport	2ème étage (3F)

- Le gymnase est aménagé pour le volleyball, le basketball, le tennis de table ou le badminton en fonction des jours de la semaine. Pour plus d'informations, veuillez-vous renseigner auprès de la réception.
- Veuillez porter des chaussures d'intérieur lorsque vous utilisez le gymnase.
- Il est interdit de fumer, de manger, et de boire à l'intérieur des installations sportives

## Salle de détente

Equipement de loisirs.....2ème étage (3F)

- Billard, piano, magazines, films
- Il est autorisé de manger et de boire à l'intérieur.

## Journaux / Magazines

Journaux / Magazines ..... Bibliothèque au 1er étage (2F)



- Heures de disponibilités pour les participants : de 7:00 à 23:00.
- Un Journal en anglais est disponible.
- Veuillez les regarder à l'intérieur de la bibliothèque.

## Nuits à l'extérieur, sorties, visiteurs, etc.

### Sorties / Nuits à l'extérieur .....

- Veillez toujours laisser votre clé à la réception lorsque vous sortez à l'extérieur.
- Veillez-vous assurer de soumettre au préalable à la réception le formulaire pour les nuits passées à l'extérieur.
- Il est possible de dormir à l'extérieur uniquement le week-end (vendredi, samedi, et nuit précédant un jour férié).

### Visite d'une personne extérieure .....



- Heures de visite : de 7:00 à 22:00.
- Veuillez utiliser le lobby du RDC (1F) ou le restaurant au 2ème étage (3F).
- Les visiteurs ne peuvent pas accéder aux étages des chambres.

### Hébergement d'un membre de la famille .....

- Impossible en principe.

### Meubles .....

- Veuillez ne pas les déplacer.
- Les utilisateurs en étant responsables, ils devront s'acquitter des frais de réparation s'ils sont endommagés ou cassés.

### Affiches .....

- L'autorisation du Centre de Yokohama de la JICA est requise pour mettre une affiche sur le tableau d'affichage à l'intérieur du Centre de Yokohama.

## Concernant les autres installations du centre

Toit .....

- Entrée interdite.

Lounge..... 4ème au 7ème étage (5F–8F)



- Heures de disponibilité : de 7:00 à 23:00
- Interdiction d'y manger / boire ou d'y consommer de l'alcool.
- Veuillez utiliser cet espace dans le calme.

Bibliothèque (coopération internationale) ..... 1er étage (2F)



- Heures de disponibilité pour les participants : de 7:00 à 23:00
- Des membres du personnel y sont présents du mardi au dimanche de 10:00 à 18:00.  
Dans le cas où le lundi est férié, le personnel ne sera pas présent le mardi suivant.
- Une carte de bibliothèque est nécessaire pour utiliser la bibliothèque.

Musée de la migration japonaise outre-mer ..... 1er étage (2F)



Heures d'ouverture : du mardi au dimanche de 10:00 à 18:00  
(Dernières admissions à 17:30)

Jours de fermeture : les lundis (ou le lendemain si le lundi est un jour férié) et en période de nouvel an.

Bibliothèque (Musée de la migration japonaise outre-mer)

..... 1er étage (2F)

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10:00 à 12:00, puis de 13:00 à 18:00 (dernières admissions à 17:30)

Jours de fermeture : les dimanches, lundis, jours fériés, en période du nouvel an, et les jours de rangement chaque fin de mois.

Lobby.....RDC (1F)

- Il est interdit de manger dans le lobby.

### ===== 3.3 À tous les participants quittant le centre =====

- Pour de plus amples informations sur l'envoi de colis, veuillez consulter la page 8.
- Veuillez vider le réfrigérateur lors de votre départ.

Check-out « 10:00 »..... RDC (1F)



- Veuillez contacter la réception si vous souhaitez faire le check-out plus tard. (Cela peut parfois être refusé en fonction du nombre des chambres disponibles.)
- **Veillez-vous assurer de rendre votre clé.**
- **Veillez vérifier que vous n'avez rien oublié.**
- **Veillez ne pas emporter des équipements installés dans le Centre. Ils ne seront plus disponibles pour les autres participants.**

## 4. Concernant le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est interdit par les lois japonaises ainsi que par les règles / réglementations de la JICA, et la JICA n'acceptera aucun acte de ce type.

Ceci vaut non seulement pour les **stagiaires** de la JICA, mais également pour les autres parties prenantes participant aux activités de la JICA, et en ce qui concerne les personnes soupçonnées d'avoir commis un harcèlement sexuel, la JICA et / ou d'autres autorités compétentes prendront les mesures jugées nécessaires.

Veillez garder ces directives à l'esprit et bien prendre en considération la morale, les coutumes sociales, et les lois / réglementations japonaises.

### Définition du harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel est défini comme un comportement de nature sexuelle indésirable lors d'une formation, d'une inspection, d'une visite à domicile, d'une activité de loisir ou dans un moment de vie privée.

Peu importe de savoir si un tel comportement a eu lieu ou non au Centre de Yokohama. En règle générale, savoir si tel comportement constitue ou non un harcèlement sexuel dépendra de la manière dont la victime le perçoit.

Bien que le harcèlement sexuel désigne principalement par un comportement se fondant sur l'intérêt et le désir sexuels d'une personne, il inclut aussi un langage et une conduite se basant sur des stéréotypes en rapport au genre.

### Si vous avez subi un harcèlement sexuel

- (1) Si vous avez subi un harcèlement sexuel, n'hésitez pas à contacter la JICA à tout moment en passant par le personnel du Centre de Yokohama. Si jamais il vous semble difficile de consulter ces personnes par vous-même, veuillez passer par une personne ayant votre confiance ou demandez à cette personne de vous accompagner et contactez la JICA.
- (2) La JICA mettra tout en œuvre pour écouter vos plaintes, donner les conseils si nécessaire et résoudre le problème de manière rapide et appropriée. La JICA prendra également les mesures nécessaires en votre nom. Le personnel du Centre de Yokohama est soumis à de strictes obligations de confidentialité. N'hésitez donc pas à nous consulter si vous souhaitez discuter anonymement d'un tel problème avec nous.
- (3) La JICA enquêtera rapidement sur les plaintes de harcèlement sexuel concernant des stagiaires de la JICA et déterminera si de tels actes ont effectivement eu lieu ou non. Si les allégations se révèlent être vraies, la JICA mettra un terme à la participation au cours de formation de la personne incriminée et réclamera son retour rapide au pays avant la fin du cours. De plus, la JICA en informera le gouvernement du pays d'origine de la personne incriminée.
- (4) Veuillez prendre note de ces actes. Notez quand, où, avec qui, sur quoi et comment ces actes se sont déroulés. S'il y a quelqu'un qui peut témoigner, veuillez lui demander de faire un témoignage.
- (5) Si un(e) stagiaire est arrêté(e) par la police, il (elle) sera traité(e) en vertu des lois en vigueur au Japon.

### Si vous avez été témoin d'un harcèlement sexuel

- (1) Ne laissez pas passer un acte de harcèlement sexuel simplement parce que vous n'y êtes pas vous-même impliqué(e). N'oubliez pas que certaines personnes ne peuvent pas défier le harcèlement sexuel à cause de sa position.
- (2) Si vous réalisez que quelqu'un subit un harcèlement sexuel, ayez du courage et offrez votre aide, dites à la personne incriminée de faire attention, proposez de devenir un témoin ou et si la victime désire aller voir le personnel du Centre de Yokohama, veuillez lui offrir votre accompagnement. Par ailleurs, si des tierces parties vous racontent que quelqu'un subit un harcèlement sexuel, demandez-leur de soutenir la victime autant que possible. Il est essentiel de ne pas condamner la victime et de ne pas prendre de mesures hâtives sans l'autorisation de la victime.

### Afin d'éviter de commettre des actes pouvant être considérés comme du harcèlement sexuel

- (1) Pour éviter des actions considérées en tant que harcèlement sexuel, les points suivants sont importants
  - A. Ayez conscience des sentiments qu'éprouve la personne que vous rencontrez.
  - B. Tirez un trait sur la notion que des personnes peuvent être traitées comme des cibles pour avoir une relation sexuelle.
  - C. Ne liez pas supériorité et infériorité aux sexes masculin et féminin.
  - D. Ayez conscience de l'autorité que votre position vous procure, et considérez la susceptibilité liée au sexisme dans la société.
- (2) Veuillez comprendre que des personnes étant différentes par leur position, leur sexe ou leur opinion auront des réactions différentes face à un comportement ou un langage de nature sexuelle. Il est nécessaire de comprendre que des personnes ayant des origines sociales, culturelles, religieuses différentes ou encore celles étant d'une génération différente auront des réactions différentes.
- (3) Ne répétez jamais un comportement pour lequel vous avez compris qu'il a eu pour effet d'effrayer ou de mettre quelqu'un mal à l'aise.

- (4) Comprenez bien que les gens n'expriment pas nécessairement leur insatisfaction à l'égard de votre comportement. C'est une erreur de penser que votre comportement n'a pas été offensant simplement parce qu'il n'a pas causé de remontrance. N'oubliez pas que même si des actes ont été commis en accord avec une personne, ils peuvent porter atteinte aux sentiments de ceux autour de vous. De plus, veuillez bien comprendre que des comportements mettant mal à l'aise une personne peuvent être considérés comme un harcèlement sexuel indépendamment de l'intention de la personne incriminée, et que l'ivresse due à une consommation d'alcool ne peut être utilisée comme excuse pour de tels comportements.

### **Exemple de comportements considérés en tant que harcèlement sexuel**

Voici des exemples de comportements qui peuvent être considérés comme du harcèlement sexuel. Toutefois, veuillez garder à l'esprit que, selon les coutumes dans d'autres pays, il peut exister d'autres catégories de harcèlement sexuel qui ne sont pas incluses ci-dessous.

#### (1) Déclarations à caractère sexuel.

##### (A) Déclarations basées sur un intérêt ou un désir de nature sexuelle.

- 1) Parler des caractéristiques physiques comme demandant à une femme les chiffres de sa taille ou autres.
- 2) Echanger des blagues obscènes
- 3) Dire « bah alors, t'as tes règles aujourd'hui ? » ou encore « ça y est, c'est la ménopause ? » à une femme qui n'a pas l'air en forme.
- 4) Poser des questions sur les expériences sexuelles et la vie sexuelle.
- 5) Faire courir des rumeurs de nature sexuelle ou faire d'une personne l'objet de plaisanteries à caractère sexuel.

##### (B) Déclarations basées sur le sexisme.

- 1) Faire des déclarations telles que « pour un homme, t'as vraiment pas de courage ! », ou encore « on peut pas confier de boulot à une femme », voire « une femme, elle n'a qu'à faire la fleur sur le lieu de travail », etc.
- 2) Ne pas utiliser l'appellation refusant la personnalité d'autrui telle que « mon petit, ma petite », « fifille, mon vieux, ma vieille », etc.

#### (2) Comportements à caractère sexuel

##### (A) Comportements basés sur un intérêt ou un désir de nature sexuelle

- 1) Mettre des posters avec des hommes ou des femmes nus, afficher des images pornographiques sur l'écran de son ordinateur, etc.
- 2) Faire exprès de montrer ou lire des articles obscènes dans les magazines et autres.
- 3) Regarder avec insistance le corps de quelqu'un.
- 4) Insister dans son invitation pour une sortie ou un repas ensemble.
- 5) Téléphoner pour discuter de choses à caractère sexuel, ou envoyer une lettre ou un e-mail dont le contenu est de nature sexuelle.
- 6) Toucher plus qu'il ne le faut le corps d'autrui (attention car même si embrasser, prendre dans les bras, mettre une main sur l'épaule ou autres sont des choses que l'on fait couramment pour se saluer dans les pays étrangers, cela peut être considéré comme du harcèlement sexuel au Japon).
- 7) Chercher à regarder dans les salles de bain et les vestiaires.
- 8) Forcer une relation de nature sexuelle.

##### (B) Actes basés sur le sexisme.

- 1) Forcer une personne s'occuper du thé, du nettoyage, ou l'utiliser à des fins personnelles simplement parce que c'est une femme / un homme.
- 2) Forcer quelqu'un à faire un duo avec soi au karaoké.
- 3) Lors d'une fête arrosée, forcer quelqu'un du sexe opposé à s'asseoir à côté de soi, lui remplir son verre, ou encore forcer une personne à danser avec soi.

# 5. Politique environnementale de JICA

## 1. Concept de base

La plus grande responsabilité de l'humanité est de transmettre aux générations futures l'environnement riche et diversifié de notre planète.

Actuellement, l'augmentation et l'ampleur des activités de l'homme sur cette planète ont engendré plusieurs problèmes environnementaux graves, tels que le réchauffement de la planète, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution de l'air et de l'eau, la contamination des sols, la déforestation ou encore la désertification qui représentent autant de risques pour l'avenir de l'humanité.

En tant que membre de notre communauté mondiale, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée la JICA) fera tout ce qui est en son pouvoir pour préserver l'environnement de notre planète qui est extrêmement vital pour la survie de l'humanité et l'ensemble des créatures vivantes sur terre, et ceci tout en cherchant également à trouver un équilibre entre prospérité au niveau social et développement durable.

## 2. Principes de base de notre politique

Comme le stipule la « loi sur les règles générales des agences de coopération internationale », la JICA a pour mission de « contribuer à la promotion de la coopération internationale ainsi qu'à un développement équilibré du Japon et de la socio-économie internationale en apportant un soutien au développement et à la reconstruction des économies et des sociétés des régions en développement ou encore à la stabilité économique de ces régions ». Tout en contribuant aussi à la protection de l'environnement mondial conformément aux lois et réglementations environnementales afin de prévenir et de réduire l'impact environnemental pouvant résulter de nos activités, nous utilisons un système de gestion environnementale que nous nous efforçons d'améliorer en permanence.

### (1) Promotion de mesures environnementales en passant par des activités de coopération internationale

Conformément aux politiques du gouvernement japonais en matière d'aide publique au développement (APD), nous encourageons les activités de coopération contribuant à la protection et à l'amélioration de notre environnement.

- Promouvoir les projets de coopération internationale contribuant à la protection de l'environnement dans les pays en développement.
- Atténuer l'impact environnemental causé par les projets de développement et autres conformément aux directives en rapport aux considérations environnementales et sociales.

### (2) Promotion d'activités de sensibilisation à l'environnement

Afin d'avoir une plus grande prise de conscience parmi les populations concernant les questions environnementales, nous accumulons des connaissances des informations liées à l'environnement.

- Développement des activités éducatives et pédagogiques en effectuant entre autres une présentation des initiatives environnementales de la JICA.
- Mise en œuvre d'études et recherches ainsi que proposition de suggestions sur les questions environnementales.
- Mise en place de formations et d'entraînements en continu par le biais de séminaires et de programmes d'orientation pour tous les membres du personnel de la JICA participant aux activités de la JICA.

### (3) Promotion d'activités respectueuses de l'environnement dans nos bureaux et dans nos autres installations

Nous effectuons la promotion de programmes environnementaux visant à réduire tout impact environnemental causé par les activités se déroulant dans nos bureaux et dans nos autres installations.

- Promotion des activités visant une réduction des déchets, une conservation des ressources et de l'énergie, et un recyclage des ressources.
- Procurez-vous des produits respectueux de l'environnement sur la base entre autres de la loi concernant les marchés publics écologiques « Green Public Procurement » (GPP).

### (4) Conformité aux lois et réglementations environnementales

Nous respectons scrupuleusement les lois et réglementations environnementales qui s'appliquent à la JICA.

Cette politique environnementale sera communiquée à tous nos employés et aux parties prenantes travaillant pour le compte de la JICA, et elle sera également l'objet d'une publication mise à la disposition du grand public.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015

Président

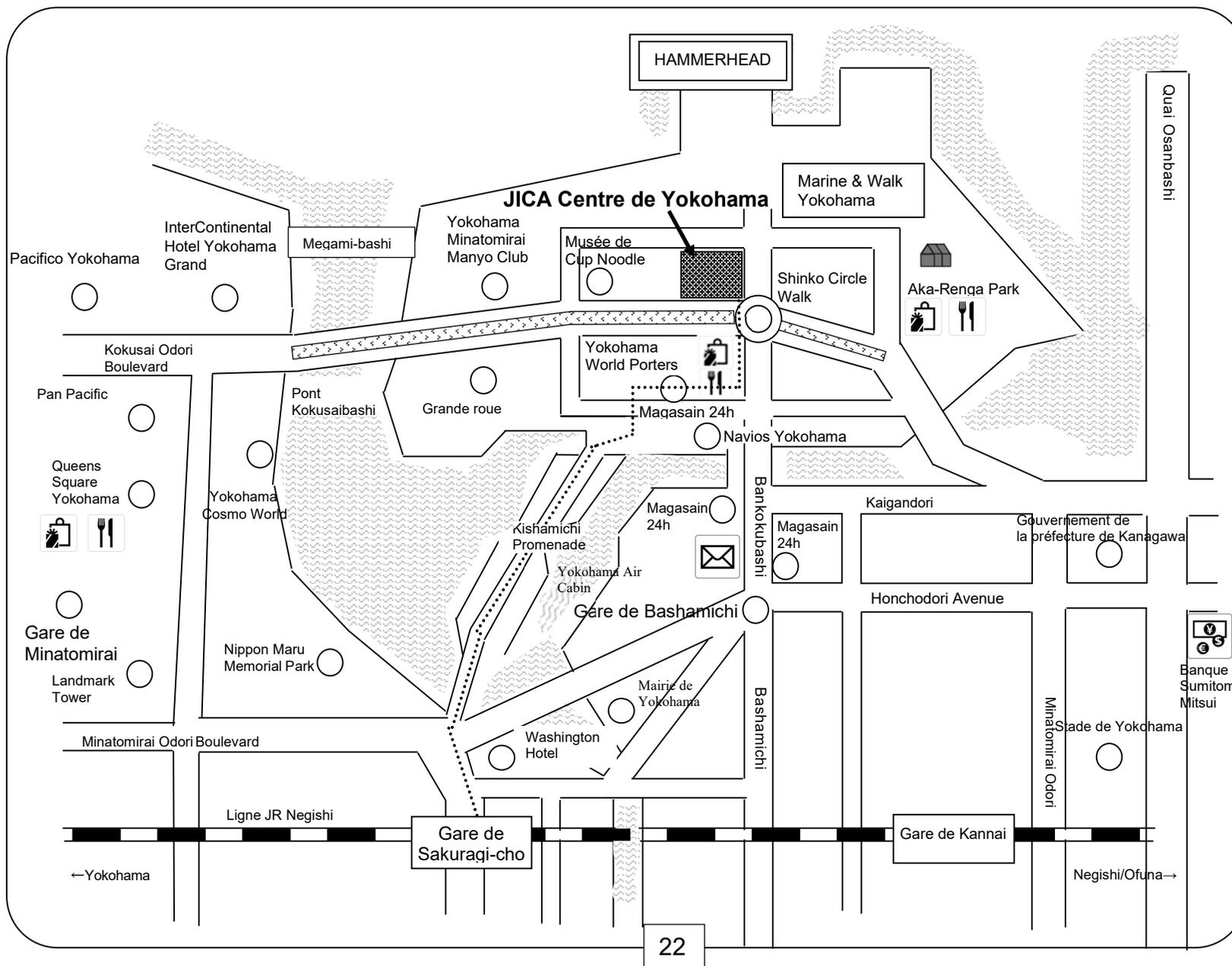
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

## 6. Guide tri des déchets

Emplacement déchets	Type	Exemple	Points à noter
Poubelles des chambres	Déchets combustibles	Déchets alimentaires, mouchoirs usagés, etc.	
	Plastique	Sacs plastiques, contenants et emballages en plastique, produits en plastique, bouchons et étiquettes de bouteilles en plastique, etc.	Les restes de nourriture sont des déchets combustibles. Aucun problème s'il y a un peu de restes.
Poubelles de la salle d'alimentation en eau chaude	Canettes et bouteilles en verre	Canettes de boissons vides, bouteilles en verre, etc.	Veillez les vider de leur contenu.
	Bouteilles plastique en PET	Bouteilles plastique en PET vides.	
	Papier	Papier à copies, carton, journaux, livres, magazines, notes autocollantes, papier brouillon, boîtes de bonbons, etc.	Veillez plier puis aplatir les boîtes.
	Métal / déchets dangereux et toxiques	Métaux tels que pinces ou ciseaux, piles, verre cassé, bombes aérosols, etc.	Veillez mettre le verre cassé dans un sac en plastique.
Cendriers des zones fumeurs (RDC)	Mégots de cigarette	Contenu du cendrier portable	Veillez ne pas mélanger avec les déchets combustibles.
Prendre contact avec la réception	Déchets de grande taille	Valise, équipement électronique, produits électriques, etc.	
Choses à propos desquelles il faut contacter la réception ou le coordinateur médical.	Aiguilles médicales et équipements médicaux	Aiguilles, seringues, capteurs de contrôle de la glycémie, etc.	<b><u>Nous vous prions de ne pas jeter les aiguilles et les seringues dans les poubelles.</u></b>

Provenance des illustrations : site web du Ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (<https://www.meti.go.jp/policy/recycle/main/data/illust/>)

## 7. Cartes des environs Cartes disponibles à la réception



**Accès en transports**

- \* 15 minutes à pied depuis la **gare Sakuragi-cho (ligne JR Negishi)**
- \* 10 minutes à pied depuis la **gare de Bashamichi (ligne Minato Mirai)**
- \* 15 minutes à pied depuis la **gare Minato Mirai (ligne Minato Mirai)**

